



Evangelisch-reformierte Kirche des Kantons Freiburg
Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg

Conseil Synodal - Synodalrat

Medienmitteilung vom 5. Dezember 2012 der Evangelisch-reformierte Kirche des Kantons Freiburg

Pfarrer definitiv vom Amt suspendiert

Der Synodalrat der evangelisch-reformierten Kirche des Kantons Freiburg hat an seiner letzten Sitzung einen relevanten personellen Beschluss gefasst und einen Pfarrer, der für eine befristete Stellvertretung eingesetzt worden ist, per sofort vom Dienst suspendiert.

Das gegen den Pfarrer durchgeführte Disziplinarverfahren ergab, dass dieser sich mit gefälschten Dokumenten nicht nur einen Dokortitel in Theologie selbst zugelegt, sondern diesen wiederholt, missbräuchlich und an verschiedenen Arbeitsstellen eingesetzt hatte. Das Verhalten des Pfarrers steht in grobem Widerspruch zur professionellen Haltung und zur qualitativ anspruchsvollen Arbeit der Pfarrschaft. Dazu gehören auch Qualitätsgrößen wie Glaubwürdigkeit und Ehrlichkeit. Die Erschleichung von Doktorwürden und das gezielte Irreführen von ihm anvertrauten Menschen widerspricht solchen Werten aufs Grobe.

Der betroffene Pfarrer, der bezüglich der fraglichen Punkte geständig ist, hätte noch eine befristete Anstellung bis Mitte 2013 gehabt. Nun wird er mit sofortiger Wirkung suspendiert. Eine Wiederaufnahme der pfarramtlichen Tätigkeit kommt für den Synodalrat nicht in Frage.

Unabhängig von der synodalrätlichen Verfügung sind von dritter Seite weitere Verfahren gegen den betreffenden Pfarrer im Gang, wozu der Synodalrat jedoch keine Stellung nimmt. Der Synodalrat bedauert den Vorfall zutiefst und setzt alles daran, dass Pfarramt und Seelsorge als professionelle Tätigkeit von vertrauenswürdigen Pfarrerinnen und Pfarrern garantiert werden kann. Die betroffene Kirchgemeinde erhält fachliche Unterstützung, um in der Lage zu sein, die daraus entstandenen Fragen zu bewältigen.

Für Rückfragen steht zur Verfügung:

Pfr. Pierre-Philippe Blaser,
Präsident des Synodalrats.

Er ist erreichbar unter der Telefonnummer 079 945 59 19.



Evangelisch-reformierte Kirche des Kantons Freiburg
Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg

Conseil Synodal - Synodalrat

**Communiqué de presse du 5 décembre 2012
de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg**

Suspension définitive d'un pasteur

Au cours de sa dernière séance en date, le Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg a pris une décision importante dans le domaine de la gestion du personnel. En effet, il a suspendu de ses fonctions, avec effet immédiat, un pasteur qui avait été engagé pour une durée déterminée, afin d'assurer un remplacement.

L'enquête disciplinaire ouverte contre ce pasteur a révélé que ce dernier ne s'était pas seulement attribué lui-même un titre de docteur en théologie au moyen de faux documents, mais qu'il avait également utilisé ce titre de manière abusive à plusieurs reprises et dans différents lieux de travail. Son comportement est en contradiction flagrante avec la déontologie des membres du corps pastoral ainsi qu'avec la qualité du travail qu'ils accomplissent. La crédibilité et l'honnêteté sont en effet des exigences fondamentales pour l'accomplissement du ministère pastoral. Par l'obtention frauduleuse du grade de docteur et par le fait de tromper de manière délibérée les personnes qui lui étaient confiées, le pasteur concerné s'est mis gravement en porte-à-faux avec ces deux valeurs.

Le pasteur mis en cause reconnaît les points évoqués. Son engagement à durée déterminée devait se terminer au milieu de l'année 2013. Il a maintenant été suspendu de ses fonctions avec effet immédiat. Le Conseil synodal exclut qu'il réintègre son poste.

Indépendamment de la décision du Conseil synodal, d'autres procédures sont en cours contre le pasteur concerné. Le Conseil synodal ne prend pas position par rapport à ces procédures. Il regrette profondément cet incident et va mettre en œuvre tout ce qui est en son pouvoir pour garantir que l'activité pastorale et l'accompagnement spirituel soient confiés à des pasteurs et des pasteuses dignes de confiance. La paroisse concernée bénéficie d'un soutien particulier afin d'être en mesure de gérer les questions découlant de la situation actuelle.

Pour des informations complémentaires,
contacter le président du Conseil synodal:
pasteur Pierre-Philippe Blaser,
joignable au 079 945 59 19